

Comment publier en Open Access ?

Les voies vers l'Open Access

L'OA permet l'ouverture de documents par plusieurs voies : la voie platine (Platinum OA) et la voie dorée (Gold OA), la voie verte (Green OA) et la voie hybride (Hybrid OA). Ces voies ne sont pas incompatibles et sont acceptées par la plupart des mandats Open Access institutionnels.

Avant d'étudier en détail chaque voie, il est nécessaire de comprendre les différentes versions des manuscrits scientifiques pour pouvoir publier en Open Access légalement.



Voie Platine

La voie platine (Platinum OA) fait référence aux articles librement accessibles *immédiatement* au moment de la publication et où l'auteur n'est pas tenu de payer des frais de publication.

Les travaux publiés par cette voie sont souvent protégés par une licence ouverte [Creative Commons](#)

Voie Dorée

La voie dorée (Gold OA) fait référence aux articles librement accessibles *immédiatement* au moment de la publication.

Ceci est possible soit avec des revues Open Access, soit avec l'accord de l'éditeur du livre.

- Le Directory of OA Journal ([DOAJ](#)) liste les différentes revues Gold OA;
- Le Directory of Open Access Books ([DOAB](#)) liste les livres académiques. [OpenEdition](#) est une autre plateforme pour des livres en Open Access principalement francophones. Tous les deux sont des sources excellentes pour connaître les éditeurs qui publient déjà en Open Access.

Les travaux publiés en Open Access sont souvent protégés par une licence ouverte [Creative Commons](#).

La publication scientifique n'est pas gratuite. La voie dorée déplace les coûts du lecteur à l'auteur. Le Gold OA est donc un modèle "auteur payant" et implique le paiement de frais de publication pour les articles (article processing charges, APC), et pour les livres (book processing charges, BPC). **Les frais APC et BPC pour des publications purement Gold OA sont couverts par le FNS.**

Voie Verte

La voie verte (Green OA) fait référence à la publication parallèle d'une version du manuscrit dans un dépôt ouvert, ou auto-archivage. Les archives ouvertes peuvent être institutionnelles, comme notre propre [Serval](#), ou disciplinaires.

La publication est souvent différée (période d'embargo) et autorisée uniquement pour le manuscrit d'auteur accepté (AAM), également connu sous le nom de post-print. Ceci est le manuscrit accepté pour publication (après examen par les pairs), mais avant toute mise en page par l'éditeur.

[SHERPA/RoMEO](#) est une excellente ressource pour essayer d'apprendre la politique d'un éditeur sur l'auto-archivage. [Héloïse](#) est un service similaire disponible pour les revues francophones.

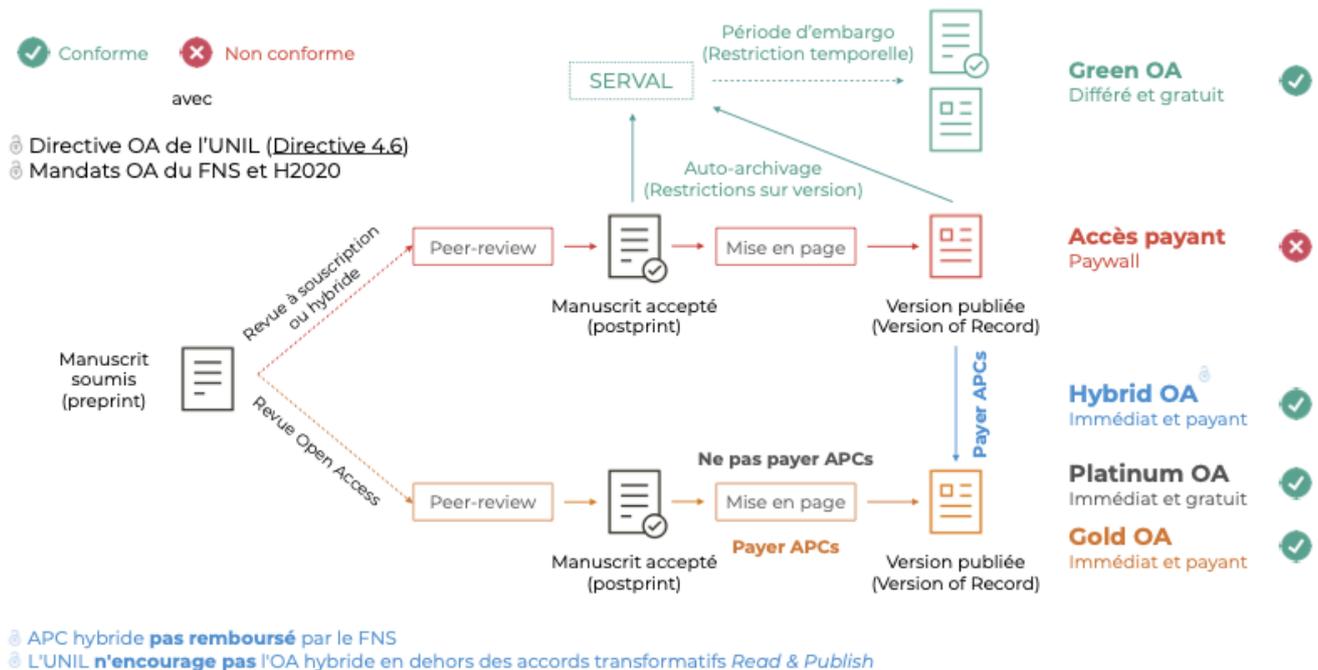
Voie Hybride

De nombreux éditeurs commerciaux proposent désormais des revues hybrides qui restent payantes sur abonnement, mais dans lesquelles il est possible d'ouvrir des articles individuels si les auteurs ont accepté de payer des APC. Ce modèle aboutit souvent à payer deux fois pour le même contenu, une fois à travers l'abonnement, et une seconde fois en payant les APC («double dipping»), raison pour laquelle le FNS n'accorde pas le remboursement de ce type d'Open Access.

L'Open Access en un coup d'oeil



Les voies vers l'Open Access



www.unil.ch/openscience
Micaela Crespo-Quesada, Université de Lausanne (2021)



Révision #2

Créé 26 février 2024 20:32:37 par Hamza Karmouche

Mis à jour 27 février 2024 16:34:53 par Rocio Micaela Crespo Quesada